



**PRÉFET
DE LA HAUTE-VIENNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



6^e plan départemental d'action pour le logement et l'hébergement des personnes défavorisées 2016 – 2022

Réunion du comité
responsable du Plan

extraits relatifs au lancement de la
démarche de révision du plan

CORES du 15 octobre 2021

Le contexte et les principes

- **Le 6^{ème} plan 2016 – 2022, 5 axes, 3 copilotes**
 - Axe 1 : Consolider la veille sociale (DDETSPP)
 - Axe 2 : Optimiser le parcours hébergement / logement (DDETSPP)
 - Axe 3 ; Accompagner le parcours logement (CD)
 - Axe 4 : Offrir un parc accessible de qualité (DDT)
 - Axe 5 : Piloter, évaluer et animer le PDALHPD (DDT)

- **Le besoin de réviser en gardant la structure existante (sous réserve du bilan)**

- **Une démarche participative copilotée Etat / Département**

Méthodologie de l'évaluation

- Un bilan des 53 actions réalisé par les copilotes des axes du Plan
 - Réalisation du bilan annuel 2020 des fiches - actions
 - Réalisation du bilan à terme du Plan à partir des travaux des COTECH d'axe

- Un questionnaire d'évaluation adressé aux partenaires du Plan (au delà des membres du CORES)
 - diffusion par messagerie du questionnaire d'évaluation à une centaine de partenaires

Méthodologie de l'évaluation

- Une participation des partenaires à des groupes de travail thématiques sur le bilan et les pistes d'action
 - Appel à candidature pour participation aux 4 groupes de travail (1 groupe par axe thématique)
 - Temps 1 – analyse des synthèses des bilans
 - Temps 2 – position sur le maintien ou l'évolution des stratégies d'actions

Calendrier de l'évaluation du 6ème plan

Phase	Date et délai	Quoi
EVALUATION	15 octobre 2021	Présentation des principes et la démarche proposée pour le renouvellement du plan
	novembre 2021	Communication lancement de l'évaluation du plan sur sites internet Préfecture et Conseil départemental
	novembre 2021	Information par courrier des collectivités et personnes morales associées à l'évaluation du 6 ^e Plan
	novembre 2021	Envoi du questionnaire d'évaluation aux partenaires avec réponse au 15 décembre
	janvier à février 2022	Exploitation questionnaires et diagnostic partagé et élaboration ds synthèses des bilans
	Février 2022	Réunion groupes de travail Temps 1, une par axe

Calendrier de l'élaboration du 7ème plan

Phase	Date et délai	Quoi
ELABORATION	Mars - mai 2022	Réunion groupes de travail Temps 2, Une ou deux réunions par axe
	Mai à août 2022	Phase rédactionnelle et pré-validations internes
ADOPTION DU 7 ^e PLAN	Septembre 2022	Présentation et avis du CORES
	Octobre 2022	Présentation en CRHH
	Avant le 27 novembre 2022	Validation définitive du 7ème Plan